



Entre Voisins

Revue téléchargeable sur www.sivomvaldebanquiere.fr



SIVoM
Val de Banquière :
**À VOTRE
SERVICE !**

**BONSON REJOINT LE SIVOM - MAINTIEN À DOMICILE - TRAVAUX
LE RELAIS PETITE ENFANCE FÊTE SES 20 ANS ! - SPORT SANTÉ**

----- DOSSIER -----

**13 COMMUNES
26 REPRÉSENTANTS : VOS ÉLUS AU CŒUR DU SIVOM**

EN IMAGES...



LES ANIMATEURS SE FORMENT

Pour pouvoir accueillir au mieux les enfants, les animateurs du SIVoM participent chaque année à une journée pédagogique. Après un premier échange sur les protocoles Covid, la matinée s'est achevée avec une intervention sur le handicap. Les ateliers de l'après-midi ont mis l'accent sur 4 axes différents : les jeux sportifs, le projet d'animation, les Projets d'Accueils Individualisés et l'imaginaire.



PARENTALITÉ

Le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) a pour vocation d'accompagner parents et enfants vers une meilleure harmonie au sein de la famille. Cette action s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans et à leurs parents. Elle consiste en 14 ateliers gratuits, animés par des professionnels, avec un thème différent chaque semaine.



STAGES PETITS FERMISERS

Pendant les vacances d'automne, les enfants des accueils de loisirs de Saint-André et La Trinité ont pu aller jouer aux apprentis fermiers à la Petite Ferme de l'Abadie !

Ils ont ainsi pu partir à la découverte de la ferme, participer au nourrissage des animaux et aux plantations, décorer les lieux et organiser des balades et des jeux autour du thème des indiens. Chacun s'est vu remettre un diplôme de super petit fermier à la fin de la semaine !

SENTIERS SOLIDAIRES DE LA ROYA



Le Service Jeunesse du SIVoM, en charge de l'Animation Sociale sur Saint-André de la Roche, et l'association ALC ont décidé d'associer les jeunes des quartiers du Manoir et de l'Ariane à un projet dans la vallée de la Roya. Baptisé : « Les Sentiers Solidaires de la Roya », il avait pour objectif de restaurer et d'entretenir les sentiers de VTT de Breil. 13 jeunes ont pu participer à cet événement.

PARTAGE ET PAPOTAGE



Le réseau parentalité du SIVoM organise régulièrement des rencontres entre parents et professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la famille. L'occasion d'échanger et de partager son expérience sur divers thèmes qui touchent de nombreux parents : les émotions, les écrans... En photo, une rencontre autour des limites pour les 0-3 ans, à la médiathèque de Saint-Blaise.

SOUTIEN SCOLAIRE À LA TRINITÉ



La MDJ de La Trinité propose un soutien à la scolarité à ses jeunes adhérents, compris dans l'adhésion annuelle. Les jeunes peuvent venir et partir à l'heure qu'ils souhaitent. Outre l'aide aux devoirs, un temps est aussi dédié à d'autres activités et à la conception de projets. Pour les aider, les jeunes ont à leur disposition un encadrant pour les accompagner dans la réalisation de leurs travaux. Ils peuvent aussi bénéficier d'un accès informatique, pour effectuer des recherches liées à leurs devoirs.



NOUVELLE MAISON POUR MOUTARDE

Les enfants de la crèche de Tourrette-Levens ont un nouveau compagnon de jeu ! Avec ses deux grandes oreilles et son pelage noir et blanc, le lapin baptisé Moutarde fait déjà l'unanimité. Quand il ne se dégourdit pas les pattes dans les couloirs de la crèche, Moutarde peut se reposer au calme grâce au clapier intégralement fabriqué par les jeunes de la MDJ de Colomars, dans le cadre du « Projet Chantier Jeunes ».



SORTIE FAMILLE

Tout au long de l'année, le service des sports organise des animations "sport nature en familles". Raquettes à neige, randonnées dans le Parc du Mercantour, balades d'observation de la faune et de la flore... Les éducateurs du SIVoM guident parents, enfants et grands-parents pour ces sorties à la découverte de la nature.



UN NOUVEL LAEP

Un tout nouveau Lieu d'Accueil Enfants-Parents a ouvert ses portes à Saint-Martin-du-Var. Situé à l'intérieur des locaux de la crèche « L'Oustalet », le LAEP et ses accueillantes, Cathy, Véronique et Célia, accueillent familles, enfants et futurs parents un samedi sur deux, de 10h à 12h30. Le SIVoM gère donc désormais 5 LAEP sur l'ensemble de son territoire.

13 COMMUNES

26 REPRÉSENTANTS : VOS ÉLUS AU CŒUR DU SIVOM



LE PRÉSIDENT,
JEAN-JACQUES CARLIN
Maire de Saint-André de la Roche



Le 19 juin 2020, Jean-Jacques Carlin, Maire de Saint-André de la Roche, a été élu à la présidence SIVoM Val de Banquière, par les délégués des communes membres, réunis en Comité.

« Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez », a commencé, comme il se doit, le successeur d'Honoré Colomas. Poursuivant par un hommage à son prédécesseur, le Président-fondateur du SIVoM, « je veux exprimer ma reconnaissance au Président du SIVoM Val de Banquière depuis sa création, Honoré Colomas ».

Jean-Jacques Carlin a rappelé combien le chemin parcouru par cet établissement public avait été important : « le SIVoM de « Saint-André/Falicon, créé en 1992, devenu « Val de Banquière » en 1994, ne s'occupait, à l'origine, que des crues de la Banquière. Aujourd'hui, il exerce de multiples compétences et emploie des centaines d'agents. Il est un pilier du service public dans nos communes ».

VOUS AVEZ-DIT SIVoM ?

Un SIVoM est un « Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple ».

Qu'est-ce que cela veut dire ? Tout simplement qu'un SIVoM associe plusieurs communes et qu'il se distingue par la diversité de ses compétences.

Le SIVoM Val de Banquière compte treize communes adhérentes et possède plusieurs compétences : petite enfance, enfance et jeunesse, social, formation, environnement et sécurité, travaux et marchés, sports.

Le SIVoM représente une formule de coopération intercommunale particulièrement souple : les communes peuvent choisir une adhésion « à la carte », c'est-à-dire opter pour les compétences qui les intéressent. Si elles le souhaitent, elles peuvent déléguer au SIVoM la création et la gestion d'un accueil collectif de mineurs, la construction d'une école, ou encore la mise en place de caméras de vidéo-protection.

DANS QUEL BUT ?

Tout simplement parce que la création et la gestion de ces actions nécessitent un savoir-faire (connaissances juridiques, administratives...) que le SIVoM possède par le biais de ses différents services ; mais aussi parce que les communes bénéficient de subventions supplémentaires si elles agissent dans le cadre de l'intercommunalité.

LES MAIRES DES COMMUNES DU SIVOM



Pascal Bonsignore
Maire d'Aspremont



Jean-Claude Martin
Maire de Bonson



Jean-François Spinelli
Maire de Castagniers



Isabelle Brès
Maire de Colomars



Jean-Michel Maurel
Maire de Duranus



Anaïs Tosel
Maire de Falicon



Nicole Labbe
Maire de La-Roquette-sur-Var



Ladislav Polski
Maire de La Trinité



Antoine Veran
Maire de Levens



Jean-Paul Fabre
Maire de Saint-Blaise



Hervé Paul
Maire de Saint-Martin-du-Var



Bertrand Gasiglia
Maire de Tourrette-Levens



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'organisation et le fonctionnement du SIVoM Val de Banquière sont fixés par le Code des Collectivités Territoriales. L'intervention des élus se fait dans le cadre des différentes instances mises en place :

- Le Conseil des Maires
- Le Comité du SIVoM
- Le Bureau du SIVoM
- Les commissions spécialisées, les comités de suivi ou de pilotage de chaque compétence.

Les maires des communes siègent, notamment, au Conseil des Maires. Depuis mars 2008, les maires du SIVoM se réunissent tous les trimestres. Organe politique et instance de concertation, le Conseil des Maires permet au Président du SIVoM d'informer les maires des projets, actions et interventions en cours et/ou à venir et ainsi recueillir leur avis.



Le Comité du SIVoM se réunit à l'Hôtel de ville de Saint-André de la Roche, siège du Syndicat.

LES VICES PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS



Alexandra Ribé-Teus
(Saint-Martin-du-Var)
PETITE ENFANCE



Ladislav Polski
(La Trinité)



Marie-Alice Hivet
(Colomars)
SOCIAL
FORMATION
SPORT SANTÉ



Pierre Vitale
(Tourrette-Levens)
SÉCURITÉ ET
ENVIRONNEMENT



Georges Reverte
(Levens)
MARCHÉ ET
TRAVAUX



Jacques Ghirlanda
(Saint-Blaise)
COMMUNICATION



Sylvine Mencio
(Saint-André de la Roche)
FINANCES ET
PERSONNEL

LES VICES-PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

Afin d'optimiser le fonctionnement du SIVoM Val de Banquière, des élus ont en charge les principaux domaines de compétences.

Les élus « spécialisés », sont les Vice-Présidents du syndicat intercommunal. Ils animent les groupes de travail, les comités de pilotage et les commissions spécialisées qui concernent leur compétence. À ce titre, ils bénéficient d'une délégation de signature.

Leur travail permet d'éclairer les décisions du Comité. Ils rendent régulièrement compte de leurs activités au Président, ainsi qu'aux élus délégués des communes.



LE COMITÉ DU SIVoM

Le pouvoir politique est élu dans le cadre communal. Les délégués au SIVoM sont désignés par les conseils municipaux et siègent au Comité. Organe décisionnel présidé par Jean-Jacques Carlin, le Comité décide, par voie de délibération, des actions à mener dans les domaines qui relèvent de ses compétences. Les réunions du comité du SIVoM sont publiques et ont lieu à l'Hôtel de Ville de Saint-André de la Roche, siège du syndicat.

Au sein du Comité, chaque commune est représentée par deux élus titulaires et deux élus suppléants. L'administration n'y intervient pas mais prépare l'ensemble des documents soumis à l'avis des délégués. Cette préparation est réalisée grâce au travail mené en commission.

LE BUREAU DU SIVoM

Le Bureau se compose du Président et des vice-présidents, auxquels s'ajoute un délégué pour chacune des autres communes.

Il a été conçu comme une instance d'échanges, de discussions et de transmission

de l'information des Communes vers le SIVoM et du SIVoM vers les Communes. Le Bureau est spécifiquement chargé de faire des propositions qui sont ensuite soumises à l'arbitrage du Conseil des Maires, puis éventuellement à la délibération du Comité.

Au sein du Bureau, tous les points

de vue s'expriment et viennent nourrir les réflexions.

Les réunions du Bureau font l'objet d'un compte-rendu qui est transmis au Conseil des Maires. Il retranscrit toutes les interventions et avis des membres du bureau.

EPCI ?

Le SIVoM Val de Banquière est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles des collectivités locales. Mais à la différence d'une collectivité territoriale, il est régi par un principe de spécialité.

Les Métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats de communes et syndicats mixtes sont des EPCI.

Certains EPCI, comme les Métropoles, sont dits à fiscalité propre car ils ont le droit de fixer et de lever l'impôt. D'autres n'ont pas ce droit et utilisent parfois un dispositif de fiscalité additionnelle, c'est le cas du SIVoM Val de Banquière.

Concrètement, un EPCI est une association de moyens destinée à satisfaire un besoin commun. **Il met en œuvre un ou des services publics dans l'intérêt général.** Il ne peut intervenir que dans le champ des compétences transférées par les communes et sur le territoire de ses communes membres.



Le territoire du SIVoM Val de Banquière s'étend sur 13 communes.



QUI FAIT QUOI ?

- **Les communes** bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles...
- **Le Département** exerce principalement ses compétences dans les domaines de l'action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, RSA), infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes...
- **La Région** intervient principalement dans les domaines du développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle...

Les trois niveaux de collectivités se partagent les compétences sport, tourisme, culture...

- **La Métropole Nice Côte d'Azur** prend en charge les domaines du développement et de l'aménagement économique, social et culturel, la promotion économique du territoire à l'international, l'aménagement de l'espace métropolitain (PLH, PLUM, transports urbains et scolaires...), la création, l'aménagement et l'entretien de voirie (signalisation, parc de stationnement, plan de déplacements urbains, eaux pluviales...), la Politique locale de l'habitat, la Politique de la ville, la gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau), les cimetières et sites cinéraires, la collecte, l'élimination et valorisation des déchets...

BUDGET COMMENT ÇA MARCHE ?



VOUS POUVEZ CONSULTER ET/OU TÉLÉCHARGER LES DOCUMENTS RELATIFS AU BUDGET DU SIVOM SUR www.sivomvaldebanquiere.fr RUBRIQUE BUDGET.

Le budget global du SIVoM est composé de près de 70 budgets spécifiques, témoins d'une comptabilité d'exploitation fine et précise répondant au fonctionnement de chacune des compétences. Pour 2021, le budget de fonctionnement du syndicat s'établissait à 17 456 811 euros.

Il n'est pas aisé d'expliquer en quelques lignes les mécanismes qui s'appliquent à un tel budget, mais en résumé, chaque commune paye pour les services qu'elle utilise et en fonction des besoins qu'elle définit. La répartition des coûts des services « de terrain » est donc calculée en fonction de son utilisation (nombre de bénéficiaires ou de places en crèche par exemple). Les frais de gestion (ressources humaines, comptabilité et finances, communication, services techniques...) sont mutualisés et calculés en fonction de l'utilisation globale des services.

Petite Enfance	5 510 732 €
Accueils Collectifs de Mineurs, Séjours, Sport	5 073 691 €
Social	1 828 922 €
Formation	886 528 €
Environnement	196 115 €
Services Transverses Mutualisés	1 640 298 €
Dette	261 772 €

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION, NON COMPENSATION PAR L'ÉTAT, AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE... ON VOUS EXPLIQUE CET IMBROGLIO FISCAL.

D'abord, il est important de rappeler que les niveaux d'imposition pour le SIVoM Val de Banquière n'ont pas augmenté en 2021. Pourtant, dans certaines des communes membres, les propriétaires fonciers ont pu constater une augmentation plus ou moins importante de leur taxe foncière. Que s'est-il passé ?

Suppression de la Taxe d'Habitation sans compensation pour le SIVoM Val de Banquière

La suppression progressive de la taxe d'habitation* devait être intégralement compensée. C'était un engagement du gouvernement : « aucune commune ne sera perdante car la compensation s'effectuera à l'euro près ». **Cet engagement n'a pas été tenu** puisqu'avec la suppression de la taxe d'habitation, les communes membres des syndicats intercommunaux à fiscalité additionnelle, comme le SIVoM Val de Banquière, mais aussi le SIVoM de Villefranche, le Sictiam et d'autres, ont perdu leurs recettes fiscales liées à la taxe d'habitation, **sans aucune compensation !**

Les services fiscaux ont procédé à une augmentation d'office sur la colonne « Syndicat de communes » de la Taxe Foncière. À noter que ces augmentations varient fortement d'une commune à l'autre en fonction de la part que chacune prend dans le syndicat.

** 80% des Français n'ont pas de TH en 2020, après avoir bénéficié d'un allègement d'un tiers en 2018 puis de deux tiers en 2019. D'ici la suppression pour tous en 2023, 20% des foyers restent imposés. Ils bénéficient cependant d'exonération partielle à partir de 2021 : 30% la première année et 65% en 2022.*



LE SIVoM VAL DE BANQUIÈRE SE BAT DEPUIS PRÈS DE 2 ANS CONTRE CETTE DÉCISION GOUVERNEMENTALE ET IL CONTINUERA DE LE FAIRE !

Dès 2019, le SIVoM s'est inquiété de savoir si la perte de ses recettes fiscales serait bien compensée. **Fin 2019**, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) assurait, document à l'appui, que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) seraient compensés de la TH perdue, par l'affectation d'une part de TVA. Sauf que l'article 16 de la Loi de Finances pour **2020** (article qui supprime la TH) ne prévoyait finalement pas de compensation pour les EPCI à fiscalité additionnelle.

Courant 2020, le SIVoM a multiplié les courriers aux parlementaires du département et aux ministres

concernés. Le président de l'Association des Maires de France et le Président de la République ont également été saisis.

Début 2021, les députés Éric Ciotti et Cédric Roussel, la sénatrice Dominique Estrosi-Sassone, Christian Estrosi ou encore le Préfet des Alpes-Maritimes, tous ont intercédé en faveur du SIVoM. Pour l'instant sans succès. En attendant une éventuelle réponse favorable du Gouvernement, des recours judiciaires sont menés par les communes elles-mêmes.

FÊTE SES 20 ANS !

Déjà deux décennies que le Relais Petite Enfance a été créé ! C'est en 2001 que la structure a vu le jour, pour rompre l'isolement des assistantes maternelles et mettre en lien l'offre et la demande en matière de garde d'enfants.



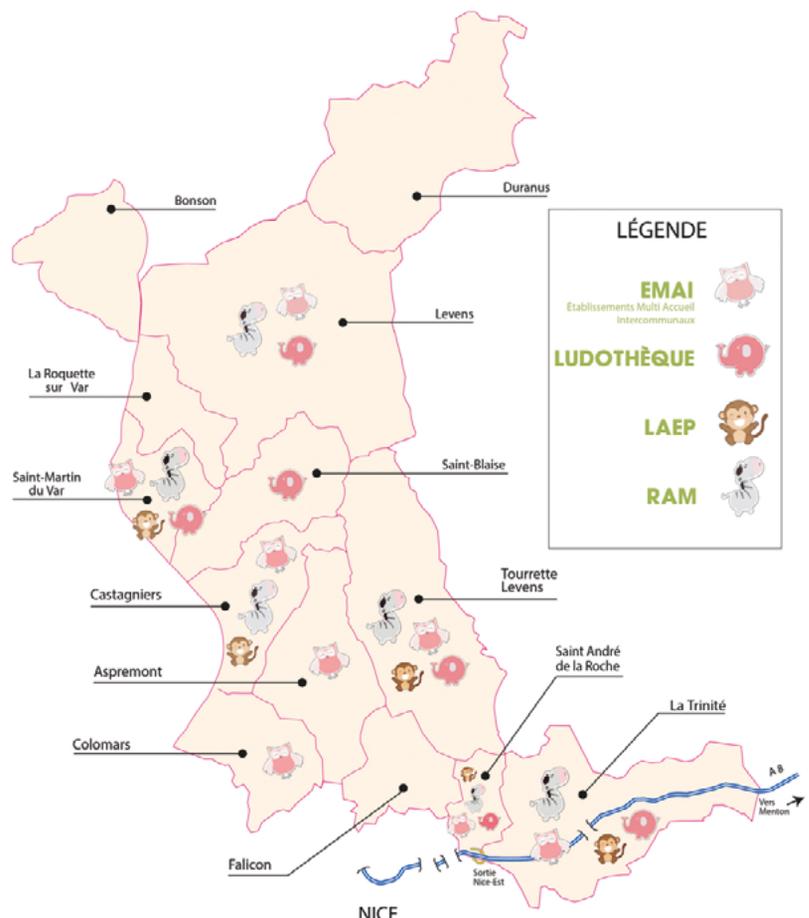
Si la situation sanitaire actuelle a contrarié les plans d'origine, les animatrices du Relais ont souhaité malgré tout célébrer cette date anniversaire. C'est donc lors des temps d'animations sur les diverses communes (La Trinité, Saint-Martin-du-Var, Aspremont, Tourrette-Levens, Saint-André-de-la-Roche et Levens) qu'une petite collation a été proposée, en présence du président du SIVoM, Jean-Jacques Carlin et des élus. *"Ces matinées d'animations sont mises en place pour permettre la socialisation des enfants et accompagner les pratiques professionnelles des assistantes maternelles, afin d'améliorer la qualité de l'accueil individuel"*, détaille Virginie Escalier, responsable du Relais.

Chaque assistante maternelle a ainsi reçu une pochette estampillée "20 ans du Relais", ainsi qu'un courrier du Président du SIVoM.

“ L'ENSEMBLE DES MAIRES DU TERRITOIRE SE JOINT À MOI POUR VOUS EXPRIMER NOTRE RECONNAISSANCE POUR VOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS ENFANTS ET DE LEURS PARENTS DURANT TOUTES CES ANNÉES, A DÉCLARÉ JEAN-JACQUES CARLIN. LA VOLONTÉ DE MENER UNE POLITIQUE "PETITE ENFANCE" DYNAMIQUE, STRUCTURÉE ET EN LIEN AVEC LES BESOINS DES FAMILLES RESTE INTACTE, EN ASSURANT L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ENTRE MODE D'ACCUEIL FAMILIAL, INDIVIDUEL, ET ACCUEIL COLLECTIF. DEPUIS 2001, LE RELAIS A CONSIDÉRABLEMENT ÉVOLUÉ POUR DEVENIR UN SOUTIEN INCONTOURNABLE POUR LES FAMILLES QUI RECHERCHENT UN MODE D'ACCUEIL ET POUR VOUS, L'INTERLOCUTEUR CENTRAL, UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT DANS L' EXERCICE DE VOTRE PROFESSION. ”

"La capacité des crèches ne suffit pas pour satisfaire tout le monde, votre présence est donc indispensable, a ajouté Raymond Michel, délégué à la petite enfance de Castagniers. Nous sommes à votre écoute et nous serons toujours à vos côtés".

Toute l'équipe du Relais tient à remercier le Président du syndicat et les élus qui ont participé à ces moments conviviaux.



Dans le secteur de la Petite Enfance, le SIVoM gère 8 crèches intercommunales (EMAI), 2 ludothèques et 5 Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP). Basé à Saint-André, le Relais Assistants Maternels est composé de professionnelles de la petite enfance qui mettent en relation parents et assistants maternelles, les épaulent dans leurs démarches et organisent des matinées d'animations sur plusieurs communes du SIVoM.

SPORT SANTÉ - ÇA BOUGE !

PARCOURS URBAINS - SPORT CONNECTÉ - P.A.S - ETC

Programme **Sport santé**
SIVoM VAL de Banquière
Bougez + vivez mieux !

Le programme sport-santé du SIVoM Val de Banquière accompagne toutes les personnes souhaitant reprendre une activité sportive pour protéger leur santé et améliorer leur qualité de vie. Afin de se sentir mieux physiquement et psychologiquement, ce service propose plusieurs activités adaptées pour les adultes et les seniors.



PARCOURS URBAINS



Parcours Urbain - Saint-André de la Roche

Un parcours de marche active dans le village, ponctué d'ateliers de renforcement musculaire, d'équilibre et de coordination à réaliser avec le mobilier urbain.

Créé par les éducateurs sportifs, ce parcours intergénérationnel trouve son origine à la reprise sportive après le confinement. L'idée est de proposer une alternative au sport en salle, ouverte à tous, toute l'année, et gratuitement, pour favoriser une pratique régulière et autonome.

Un projet en partie financé par la Conférence des Financeurs du Département et pensé à la base pour le public senior, mais accessible à tous. Le SIVoM compte déjà 2 parcours : à Saint-André et à Colomars. Pour connaître les itinéraires et les exercices, des livrets sont à disposition dans les mairies concernées, ou via des QRcodes sur les panneaux au départ des parcours (voir ci-contre).

LIVRETS EXPLICATIFS DES PARCOURS

Après avoir installé une application spécialisée sur votre smartphone, pointez l'appareil photo vers le QR Code.

Un petit point bleu apparaît à l'écran : faites en sorte qu'il apparaisse au centre du QR Code. Et voilà, le QR Code déchiffré, vous êtes directement redirigé vers le livret.



SAINT-ANDRÉ



COLOMARS



Parcours Urbain - Colomars

POUR TOUTE INFORMATION OU PRISE DE RENDEZ-VOUS,
4 SITES À VOTRE DISPOSITION :

- ✔ SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE
Secrétariat du Pôle Animation du Territoire
04 93 27 72 80
- ✔ COLOMARS
Maison France Services
04 93 37 82 42
- ✔ LA TRINITÉ
Palais des Sports
04 92 00 72 90
- ✔ SAINT-MARTIN-DU-VAR
Espace Social et Formations
04 97 27 59 27

✔ ou sportsante@svdb.fr



Sport Sur Ordonnance- La Trinité

SPORT SUR ORDONNANCE :

Pour démontrer que sport et pathologie ne sont pas incompatibles, le service des sports a mis en place l'action "sport sur ordonnance". Elle a pour but de permettre aux personnes souffrant de maladies chroniques de reprendre une activité physique adaptée à leurs capacités et aux limites inhérentes à leur pathologie. Cette activité est prescrite par leur médecin traitant, puis l'éducateur sportif prend le relais via un entretien individuel et un bilan de forme. Certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie du coût de l'activité.



SPORT CONNECTÉ

Un programme innovant de 8 semaines, financé par la Conférence des Financeurs du Département. Il donne les clefs pour pratiquer une activité en autonomie grâce aux nouvelles technologies. Le projet s'adresse aux plus de 60 ans des 13 communes du SIVoM, à raison d'une séance de 2 heures par semaine.

Il a déjà été organisé sur les communes de Colomars, Castagniers, Saint-Martin-du-Var, La Trinité, Saint-André-de-la-Roche et Tourrette-Levens.



Sport Connecté - Saint-André de la Roche

PROGRAMME P.A.S

Pour les personnes de plus de 60 ans souhaitant reprendre une activité sportive adaptée, le SIVoM, en partenariat avec Azur Sport Santé, a mis en place des programmes Prévention Active Senior. Une action entièrement gratuite, d'une durée de 12 semaines, avec 2 séances hebdomadaires. Après avoir démarré dans les communes de Colomars, Saint-Martin et Saint-André en début d'année, il se poursuit actuellement à Levens et Tourrette-Levens. Ce projet passerelle vise avant tout à remettre en activité les personnes participantes qui, à l'issue des 24 séances, seront orientées vers des associations locales, les activités municipales ou celles proposées par le SIVoM.



Sport Connecté - Colomars



Sport Connecté - Castagniers



Programme PAS - Levens



Sport Connecté - Saint-Martin-du-Var



Programme PAS - Tourrette-Levens

GRUPE SCOLAIRE ET PARKING DE FALICON



Depuis 8 mois, les travaux du nouveau groupe scolaire et du parking sont en cours et devraient prendre fin à l'automne 2022. La pose de la première pierre symbolique de ce chantier essentiel à la vie de la commune a eu lieu le 13 octobre, par le maire Anaïs Tosel. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Jean-Jacques Carlin, président du SIVoM Val de Banquière et maître d'ouvrage délégué, de Lionel Biancheri, architecte du projet et de Michaël Galiano, entreprise ERGC. Cette nouvelle construction remplacera l'actuelle école Jules-Romains et comprendra neuf classes et un restaurant scolaire. Pour le compte de la Métropole, le SIVoM fait également procéder à la construction d'un parking de 80 places sur deux niveaux, qui se trouveront sous l'école.

UN ESPACE SPORTIF ET DE LOISIRS À TOURRETTE-LEVENS



Un centre à vocation sportive, culturelle et de loisirs va être construit au quartier de Brocarel, sur un grand terrain attenant au stade. Le projet comprend deux courts de tennis, un court de padel mais aussi un parcours de santé, une aire de jeux pour enfants et un club house.

Coût estimé à 1 500 000€ TTC.

Durée des travaux : 10 mois.

RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE COMMUNALE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR



La rénovation de l'église Saint-Roch va débuter prochainement. Elle comporte une réfection des façades et de la toiture. Une réfection générale de l'intérieur est également prévue.

Un chantier estimé à 808 000€ TTC qui devrait durer environ 10 mois.

Un projet rendu possible grâce aux contributions de l'État, de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, du Département des Alpes-Maritimes, de la Métropole Nice-Côte-d'Azur et de la Caf des Alpes-Maritimes.

Budget estimé des travaux : 4 859 000 € TTC pour l'école et 1 800 000€ TTC pour le parking.

SALLE POLYVALENTE DE LA ROQUETTE-SUR-VAR



La commune de La Roquette-sur-Var a délégué au SIVoM la maîtrise d'ouvrage de son projet de construction d'une salle polyvalente située à l'entrée du village.

La salle pourra être utilisée pour les manifestations diverses de la commune (projections, spectacles, expositions, réunions publiques), mais sera également mise à la disposition des associations et des particuliers. Elle accueillera aussi les enfants pour la restauration et l'accueil périscolaire.

La construction se fera sur trois niveaux : un sous-sol (stockage et locaux techniques), un niveau principal avec la salle polyvalente et un niveau supérieur avec la salle périscolaire/cantine scolaire. Le toit de l'édifice sera accessible et permettra l'accueil des enfants en extérieur.

Le chantier devrait démarrer au cours du dernier trimestre 2022. Le budget estimé des travaux est de 1 350 000 € HT.

LE COMPLEXE SPORTIF DE LA PRAIRIE INAUGURÉ À ASPREMONT



La commune d'Aspremont dispose depuis peu d'un complexe sportif flambant neuf. Un équipement dont les études et la construction ont été déléguées au SIVoM.

« Mesdames et messieurs les responsables associatifs, nous allons vous remettre les clés de ce bâtiment dès ce soir. Cet équipement vous est dédié. » Presque un an jour pour jour après l'inauguration de la crèche des Poussins Câlines, c'est au tour du complexe sportif voisin de recevoir les honneurs d'une ouverture en grande pompe.

« Depuis plusieurs années, la commune a souhaité regrouper ses équipements publics en un seul lieu, au quartier de la prairie. Le groupe scolaire, les tennis municipaux, la crèche et aujourd'hui, le complexe sportif. Le parcours d'une famille aspremontoise est regroupé dans un même lieu de vie » a poursuivi le maire d'Aspremont Pascal Bonsignore. « Et ce n'est pas terminé, d'autres projets sont à l'étude ».

Habitants, élus, représentants de la gendarmerie, de la police et des pompiers et membres des associations sportives se sont retrouvés au pied de l'imposant bâtiment de 628 m². Ils ont pu visiter les lieux, qui comprennent une salle dédiée à la danse, une au fitness, une salle de musculation ainsi qu'un dojo. Un projet qui s'élève à 1,6 millions d'euros TTC, financé notamment par la Région, le Conseil Départemental et la commune d'Aspremont. Cette dernière a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée de ce chantier au bureau d'étude du SIVoM.

12 entreprises se sont succédées pour mener à bien ce chantier, malgré les contraintes apparues avec la crise sanitaire.

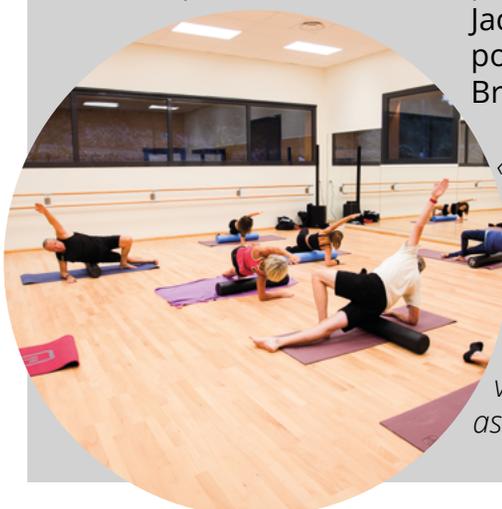
UN BÂTIMENT AUX MULTIPLÉS USAGES

Près de 70h d'activités sont d'ores et déjà planifiées par semaine : judo, danse, fitness, gym, yoga...

Cet équipement abritera aussi d'autres activités. La salle du dojo sera en effet mise à la disposition du Relais Assistantes Maternelles du SIVoM. Elle va accueillir les assistantes maternelles de Castagniers, Colomars, Saint-Blaise et Aspremont, dans le cadre d'activités de motricité pour les petits. La proximité de l'école va également permettre de proposer des activités aux élèves, notamment dans le cadre du périscolaire.



« Depuis plus de 20 ans, le syndicat permet aux projets portés par les équipes municipales de prendre forme », a rappelé le président du SIVoM, Jean-Jacques Carlin, représenté pour l'occasion par Isabelle Bres, maire de Colomars.



« La dernière réalisation est donc ce complexe sportif de 4 salles. Il va permettre aux Aspremontois de pratiquer des activités sportives diverses et va redynamiser le tissu associatif local. »

BONSON REJOINT LE SIVOM



LE 8 JUILLET DERNIER, BONSON EST OFFICIELLEMENT DEVENUE LA 13ÈME COMMUNE MEMBRE DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE. SITUÉE AU-DELÀ DE LA ROQUETTE-SUR-VAR, CE VILLAGE D'ENVIRON 700 HABITANTS DOMINE LA VALLÉE DU VAR ET LA VALLÉE DE L'ESTÉRON DU HAUT D'UN ÉPERON ROCHEUX DE PLUS DE 300 MÈTRES.

LA MUNICIPALITÉ A DONC CHOISI DE CONFIER AU SIVOM PLUSIEURS COMPÉTENCES : ENFANCE/ JEUNESSE AVEC L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR, LES MERCREDIS, AINSI QUE LES VACANCES ; LES BRIGADES VERTES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS, AINSI QUE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR D'ÉVENTUELS FUTURS CHANTIERS.

RENCONTRE AVEC JEAN-CLAUDE MARTIN, MAIRE DE BONSON.

Pourquoi avoir voulu rejoindre le SIVOM Val de Banquière ?

Dès que nous avons été élus, il y a un an et demi maintenant, on a pris contact avec le SIVOM.

On a vu ça comme une opportunité, déjà parce qu'il y a une continuité territoriale. Plan du Var, qui appartient à Levens, est juste en bas ; le Baus Roux, qui appartient à La Roquette, et le Gabre de Bonson. Ce qui sépare ces trois lieux, c'est juste un pont, c'est le Var, donc c'est vrai que c'est un peu la même communauté.

D'autre part, on connaissait le SIVOM pour tout ce qui est ados, enfance, centres de loisirs,... On savait que c'était très performant. Et de notre côté on voulait vraiment développer cette compétence dans notre commune. C'est un petit village, quand des parents viennent s'installer, la première des choses qu'ils se demandent, c'est est-ce qu'il y a une épicerie ?



Est-ce qu'il y a une école ? Pour éviter les fermetures de classes, il faut pouvoir proposer des actions autour de la jeunesse.

Il y avait donc une attente des familles ?

Au départ, il n'y avait pas d'accueil le mercredi, et seulement une semaine sur deux pendant les vacances, ainsi que le mois de juillet. Pour moi c'était une obligation de rajouter les mercredis, pour que les parents puissent travailler. On a fait appel à une association et on a ouvert toutes les vacances sauf pour Noël. Ça a été un véritable succès ! Au début on avait 5/6 enfants puis 12, 13, 14... Ça répond vraiment à un besoin. Avec le SIVOM, l'avantage c'est qu'on est dans la même philosophie. Ils ont recruté une directrice qui

est arrivée le 7 septembre, pour une reprise à partir du mercredi 8.

Deux jeunes de la commune ont déjà pu participer à des séjours cet été ?

Oui, à Barcelone et dans les Hautes-Alpes. On était les derniers arrivés mais ils nous ont laissé participer. C'est vrai que quand on est dans un village, pour les jeunes de 13/14 ans, il n'y a pas forcément beaucoup de possibilités, donc c'était super pour ces jeunes de pouvoir partir.

Y a t'il des projets que vous allez pouvoir concrétiser grâce au SIVoM ?

On souhaiterait faire un espace de vie sociale sur Bonson (pour regrouper les associations, proposer des cours d'informatique pour les personnes âgées, etc). Le SIVoM va pouvoir nous aider grâce à son partenariat avec la CAF. C'est un apport extraordinaire pour nous qui n'avions jamais eu de contrat avec la CAF. Par rapport au 3ème âge, on a très peu de gens dépendants, donc on s'en charge nous-même. Mais le SIVoM est bien organisé, et comme ça risque de se développer dans les années à venir, on sait qu'on pourra compter sur eux.

Vous avez aussi délégué deux autres compétences au SIVoM.

Oui, la maîtrise d'ouvrage, car à chaque fois que vous faites des travaux, il faut un bureau d'études et on a vu qu'il y a une belle expérience. Ce qui est bien avec le SIVoM, c'est que c'est vraiment à la carte. Je trouve assez extraordinaire cette souplesse de pouvoir changer d'avis, on ne rentre pas dans un carcan. En second, on a fait appel aux brigades vertes pour le débroussaillage. On a eu une première expérience de quelques jours en juin, et nous allons reprendre à la rentrée. On a beaucoup de chemins, et quand on voit ce qui passe dans le Var, en Californie ou en Grèce, on a la volonté de réduire au maximum les risques de feux. Donc déjà faire les chemins et on va même peut être aller plus loin et faire les olivaias. Ce sont de gros chantiers. Toutes ces opportunités sont très intéressantes pour un village comme le nôtre.



Depuis la rentrée de septembre, plusieurs petits Bonsonnois et Bonsonnoises sont accueillis au centre de loisirs tous les mercredis. Avec au programme des activités sportives, des jeux ou encore des balades en nature... Pour les vacances "d'Autom'ween", fête costumée et décorations terrifiantes étaient de la partie pour un Halloween mémorable au pays des farfadets et autres petits monstres.



12, 13, ET BIENTÔT... 15 COMMUNES

Si Bonson a été, il y a quelques semaines, la treizième commune à adhérer au SIVoM Val de Banquière, Drap et Chateauneuf-Villevieille ont également récemment fait part de leur volonté de rejoindre le syndicat intercommunal. Le Comité du SIVoM s'étant prononcé favorablement, chaque commune membre doit maintenant approuver ces nouvelles adhésions. Dans les prochains mois, le SIVoM Val de Banquière devrait donc compter 15 communes. Les deux communes de la vallée du Paillon souhaitent bénéficier des services proposés dans les domaines de la petite enfance et de l'animation « enfance - jeunesse ».

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Le Maintien à Domicile est un service créé par le SIVoM Val de Banquière pour les personnes âgées de plus de soixante ans, retraitées en perte d'autonomie ou handicapées

L'AIDE À DOMICILE

✓ ASSISTANCE À LA VIE QUOTIDIENNE

En assistant à l'**entretien de votre habitat** (ménage, vitres, vaisselle, lessive, repassage, rangement...)

En vous aidant pour faire les **courses, la préparation et la prise de repas**

En assurant l'**hygiène et le confort corporel**

✓ SOUTIEN À LA PERSONNE

Sur le plan moral, par une écoute attentive et une bonne communication

Sur le plan intellectuel, par une stimulation de l'intérêt (jeux de société, lecture, chant, discussion...)

Sur le plan social, par l'aide aux démarches administratives

✓ PRÉVENTION ET/OU DIMINUTION DE LA DÉPENDANCE

Par la définition et la mise en oeuvre d'**une organisation de vie**

Par des informations et des conseils réguliers sur la **sécurité et l'hygiène** (alimentaire, corporelle, du cadre et du choix de vie)



TRANSPORT INDIVIDUALISÉ

✓ UN MODE DE TRANSPORT SPÉCIALEMENT CONÇU POUR VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN

Un **véhicule spécialement aménagé** pour les personnes à mobilité réduite

Permet au bénéficiaire **d'effectuer des courses, des promenades, d'aller chez le médecin ou de rendre visite à des amis, puis d'être raccompagné à son domicile.**

Financement possible par les caisses de retraite complémentaire (AGIRC-ARRCO...)

✓ UN SERVICE ASSURÉ PAR DES AGENTS QUALIFIÉS À VOTRE ÉCOUTE

L'agent social qualifié qui assure le rôle de chauffeur **accompagne la personne** pendant toute la durée de son déplacement.

Pour le bénéficiaire, c'est à la fois une sécurité et l'occasion de passer un moment en agréable compagnie.



REPAS À DOMICILE

✓ DES REPAS CUISINÉS LIVRÉS CHEZ VOUS - ÉQUILIBRÉS ET ADAPTÉS À VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

Des repas cuisinés de façon **traditionnelle et régionale** par une société prestataire

Conditionnés en **barquettes individuelles**

Refroidis et transportés à 3° (**en froid positif et non surgelés**)

Depuis janvier 2019, les repas livrés sont constitués de 50% de produits BIO

PETIT JARDINAGE

✓ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOTRE JARDIN

L'agent se déplace à votre domicile, **pour une durée de 3 heures minimum, avec du matériel spécialisé.**



PETIT BRICOLAGE

✓ DES INTERVENTIONS ADAPTÉES À VOTRE QUOTIDIEN

La **durée d'intervention de l'agent est inférieure ou égale à 2 heures.** Les gros travaux qui se rapportent à la construction (bâtiment) et aux énergies (gaz, électricité, chauffage) ne rentrent donc pas dans le cadre de la prestation.

Téléphone : 04 97 00 07 30

Fax : 04 97 08 17 28

**Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h**

En dehors de ces horaires, possibilité de laisser un message sur le répondeur téléphonique qui est consulté régulièrement par les agents du Maintien à Domicile

RECRUTEMENT

AIDE À DOMICILE

Mal connus et parfois peu considérés, les métiers du maintien à domicile offrent pourtant de nombreuses opportunités. Au-delà de faire partis des secteurs les plus créateurs d'emplois, ils apportent une valorisation personnelle, inhérente à l'exercice d'un métier basé sur la volonté d'être utile aux autres.



La crise du Covid a eu cela de positif qu'elle a permis de mettre en lumière ces hommes et femmes du quotidien qui ont, malgré les risques de croiser le virus, continué d'exercer.

Cette présence en continu a permis à de nombreuses personnes fragiles et isolées d'avoir régulièrement un contact humain.

En a résulté une meilleure considération de la profession et une revalorisation du métier, à la hauteur de l'implication de ceux qui l'exerce (voir encadré).

Malgré tout, les besoins des personnes fragiles augmentent et les effectifs ne suffisent plus à répondre à toutes les demandes.

PAROLES D'AIDES À DOMICILE

Isabelle, aide à domicile depuis près de 9 ans.

Auparavant j'étais aide-soignante. J'aimais pouvoir travailler auprès des gens, mais je ne pouvais pas prendre le temps de rester avec eux. Du coup je suis venue au maintien à domicile et ça me plait, parce que justement, on a entre 1h et 5h chez les personnes, donc on a du temps pour avoir une relation un peu plus poussée. Prendre le temps de connaître les gens, c'est plus humain. Beaucoup pensent qu'on ne fait que du ménage. Oui, on fait de l'entretien, mais on fait tellement plus que ça. On va arriver parfois sous ce prétexte, mais je pense qu'on

soulage des angoisses. On va faire les courses, discuter, prendre le café, préparer à manger... À chaque fois qu'on arrive chez quelqu'un, on ne sait jamais ce qui nous attend. On s'occupe de personnes âgées, de personnes en situation de handicap, ou des sorties d'hospitalisation. Pour faire ce métier, il faut une capacité d'adaptation, aimer les gens, le contact. Il faut avoir à cœur de bien faire les choses, ne pas se dire qu'on y va juste pour faire du ménage. C'est la relation avant tout. Après c'est très enrichissant, ça se voit que les personnes sont contentes de nous voir.

Jean-Charles, aide à domicile depuis 4 mois

Je me suis occupé de ma mère malade à la maison pendant 5 ans. Quand elle est partie, mon conseiller Pôle Emploi m'a parlé de cette opportunité d'emploi à Saint-André, et finalement ça me correspond ! Je n'aurais jamais cru, après avoir occupé plusieurs emplois divers et variés que ce serait ce travail qui me conviendrait à ce point là. Ce qui m'a motivé c'est le contact avec les gens, ce besoin qu'ils ont de parler, de se confier. Je donne mais je reçois aussi beaucoup.

Ce qu'on ne sait pas ou ce dont on ne se doute pas au début, c'est qu'on reçoit énormément. On arrive chez des bénéficiaires qui ont souvent des problèmes, mais quand on repart ils les ont un peu oubliés. C'est vraiment valorisant comme métier. Il ne faut pas avoir peur d'entendre les gens, surtout de les écouter et d'essayer de leur apporter un peu de joie de vivre.

LES AVANTAGES

- DEPUIS JUILLET 2021, LES SALAIRES ONT ÉTÉ REVALORISÉS. UNE HAUSSE DE 100 EUROS BRUT PAR MOIS (POUR UN AGENT À TEMPS COMPLET).
- LES TEMPS DE TRAJET INTER-VACATION SONT PRIS EN COMPTE DANS LE TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF
- LES FRAIS KILOMÉTRIQUES SONT REMBOURSÉS
- PRIME ANNUELLE
- TICKETS RESTAURANTS



INTER'VAL FORMATION SE RÉINVENTE

NOUVEAU SITE INTERNET, NOUVELLE CERTIFICATION, PERMANENCE À PÔLE EMPLOI : INTER'VAL ÉVOLUE POUR ÊTRE TOUJOURS AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES APPRENANTS.

Créé en 2012, le centre de formation du SIVoM Val de Banquière professionnalise les personnes travaillant dans des secteurs d'activités disposant d'une forte croissance : la petite enfance et les métiers des services à la personne. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances et les accompagne jusqu'à l'obtention d'un diplôme ou d'un agrément. Il peut également mettre les apprenants directement en relation avec le SIVoM, qui recrute régulièrement sur ces deux secteurs.

Inter'Val propose plusieurs modules en formation continue, pour les professionnels en activité souhaitant développer leurs compétences, mais assure également la délivrance de titres professionnels tels que Assistant de Vie aux Familles ou Assistant Maternel Garde d'Enfants. Basé à La Trinité, cet acteur majeur de la formation professionnelle dans le département met à disposition des apprenants plusieurs salles de formation, un centre de ressources, un appartement pédagogique qui permet d'assurer la partie technique des modules et une salle de visioconférence.

Le site internet fait peau neuve

Nouvelles couleurs, nouveau design, nouvelles fonctionnalités, prise en main plus intuitive : le site internet d'Inter'Val Formation fait peau neuve, pour mieux accompagner ses usagers.

Dès la page d'accueil, un moteur de recherche permet de trouver la formation que l'on souhaite en un clic. Un lien renvoie également vers la page recrutement du Sivom Val de Banquière.

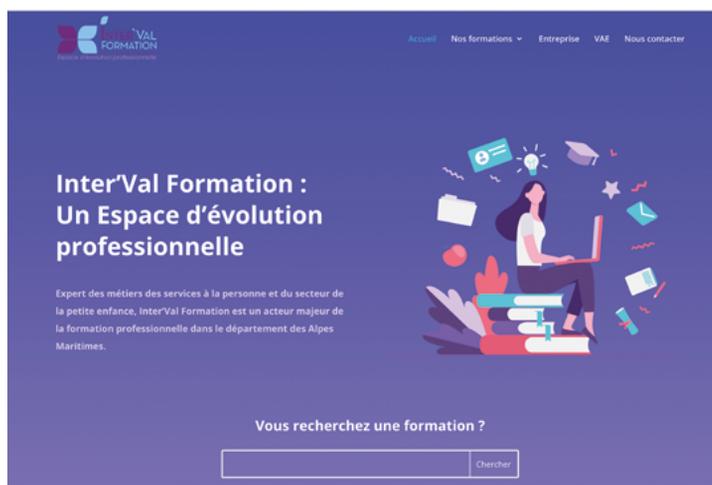
Toutes les formations Petite Enfance et Service à la Personne sont désormais listées et détaillées dans des fiches nominatives regroupant toutes les informations essentielles : durée de la formation, coût, nombre de places, dates, contenu de la formation...

Autre nouveauté, une nouvelle page entièrement dédiée à la Validation des Acquis et de l'expérience est désormais disponible.

Pour les personnes en retour à l'emploi, des informations sur les pré-qualifications, qui constituent le prologue à une formation professionnelle, ont été ajoutées. Ces formations permettent la découverte et l'acquisition des compétences de base des métiers d'accompagnement à la personne.

Vous êtes une entreprise ? Une page spécialisée vous renseignera désormais sur les diverses possibilités de financement pour la formation de vos salariés.

Entre Voisins/18



QUALIOPI : UN GAGE DE QUALITÉ SUPPLÉMENTAIRE

“Ce label prouve que les formations que nous proposons répondent aux attentes des apprenants, détaille Marlène Pedemonte, responsable du pôle social et formation du SIVoM. C'est la garantie d'une démarche qualité au sein de l'institut.” En effet, le centre de formation est désormais titulaire de la certification QUALIOPI ! Dévoilée par le Ministère du Travail en novembre 2019, QUALIOPI a pour objectif d'attester de la qualité des prestations par les organismes délivrant une action de formation. “Le centre de formation est réévalué régulièrement, on se doit donc d'être toujours à la pointe en termes de pédagogie, de réglementation et d'accompagnement”, poursuit Marlène Pedemonte.

La certification QUALIOPI se base sur plusieurs critères d'exigence : de l'information du public à la qualification du personnel formateur, en passant par la prise en compte des réclamations des bénéficiaires ou encore des modalités d'accueil et de suivi.

Elle est valable trois ans et atteste qu'Inter'Val formation répond à ses critères et possède donc, outre des résultats positifs, une bonne adaptation aux besoins des bénéficiaires, qu'ils soient en situation de handicap ou non, des moyens techniques et pédagogiques pertinents et adaptés aux attentes digitales, des formateurs qualifiés et une bonne prise en compte des appréciations des apprenants.

QUALIOPI certifie également de l'investissement d'Inter'Val formation dans son environnement professionnel. Afin d'être au plus proche des personnes en recherche de formations, le pôle Social et Formation du SIVoM était ainsi présent au Pôle Emploi de La Trinité le vendredi 22 octobre, dans le cadre du “Kiosque Entreprise”. Un partenariat qui est amené à être reconduit.

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ?

PETITE ENFANCE

SERVICE À LA PERSONNE

INTER'VAL FORMATION OUVRE DES FORMATIONS DANS CE DOMAINE FORTEMENT PORTEUR D'EMPLOI

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU 04 92 00 10 57 OU SUR WWW.INTERVAL-FORMATION.FR

INFOS PRATIQUES :

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE
04 92 00 50 50
contact@svdb.fr
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche

RELAIS PETITE ENFANCE
04 92 00 50 53
ram@svdb.fr
2 rue du Ghet
06730 Saint-André de la Roche

**PSYCHOLOGUE
PETITE ENFANCE**
06 08 74 04 97
amadonna@svdb.fr
2 rue du Ghet
06730 Saint-André de la Roche

**SECRETARIAT PÔLE
ANIMATION DU TERRITOIRE**
04 93 27 72 80
accueianimation@svdb.fr
Quai de la Banquière
06730 Saint-André de la Roche

MAINTIEN À DOMICILE
04 97 00 07 30
2 rue du Ghet
06 730 Saint-André de la Roche

TRANSPORT INDIVIDUALISÉ
04 97 00 07 30
2 rue du Ghet
06 730 Saint-André de la Roche

**ESPACE SOCIAL ET
FORMATION**
04 97 27 59 27
plateforme.smv@svdb.fr
15 avenue Pasteur
06670 Saint-Martin-du-Var

MAISON FRANCE SERVICE
04 93 37 82 42
mfs.colomars@svdb.fr
1 place de la Madone
06670 Colomars

INTER'VAL FORMATION
04 92 00 10 57 / 04 92 00 10 37
interval.formation@svdb.fr
Résidence «Le Vert Passage»
9 Place Pasteur
06340 LA TRINITÉ



Rejoignez-nous !

Retrouvez toutes nos actualités



facebook.com/sivomvaldebanquiere



*Vous avez des
qualités
relationnelles*



*Vous aimez le
contact humain et
prendre soin des
autres*



*Vous êtes
autonome,
discrète(s), et
avez le sens de
l'organisation*



*Le métier
d'Aide
à Domicile
est fait
pour vous !*

*Rejoignez nous au
SIVoM Val de Banquière*

Les conditions de recrutement reconnaissent
vos qualités professionnelles :
Tickets restaurants - Rémunération des inter vacances,
Remboursements des frais kilométriques, autres

+ D'INFOS

**04 97 00 07 30
ou sur www.svdb.fr**

